

Contribution au débat sur la modernisation et le rééquilibrage de nos institutions

Compte-rendu de la réunion de section UMP - Marnes la coquette le 13/09/07

Présents:

Bertrand Pouradier Duteil
Renaud de Sarnez
marie Thérèse Lelièvre
Patricia Sicard
Emmanuel SALA

Excusé

Bertrand BRUNEAU

La réunion du comité de la 8ème circonscription des Hauts de Seine, présidée par Jean-Jacques Guillet, député. le 04 septembre 2007, a été l'occasion de lancer le débat sur la modernisation et rééquilibrage de nos institutions [voulu par le Président de la République dans sa lettre de mission.](#) au [comité de réflexion et de proposition présidé par Edouard Balladur.](#)

La section UMP de Marnes la Coquette a souhaité apporter sa contribution, débattue lors d'une réunion locale, le 13 septembre.

Pour la section, une réforme s'impose pour faire face:

- au discrédit de l'action politique
 - à la désaffection des électeurs lors des différents scrutins électoraux,
- suite au sentiment des électeurs d'une dé-responsabilisation des pouvoirs politiques, dont la cause est, pour une bonne part, dans nos institutions.

Faire une réforme à froid permet d'éviter de subir des situations extrêmes.

Loin d'être une seule affaire d'experts, cette réflexion concerne l'ensemble des citoyens.

La réforme peut s'inscrire en deux volets:

1) **rééquilibrage:**

l'évolution de notre constitution (inversion du calendrier, concomitance des élections législatives et présidentielles, réduction du mandat présidentiel à cinq ans), a conduit à une présidentialisation de nos représentations politiques.

Le contre-pouvoir du parlement paraît donc d'autant plus nécessaire.

2) **modernisation**

- de l'Autorité Judiciaire
- du Conseil de la Magistrature
- du rôle du Conseil Economique et Social
- du mode de scrutin avec l'introduction d'une dose de proportionnelle
- d'une modification de l'art 16

Contribution au débat sur la modernisation et le rééquilibrage de nos institutions

Compte-rendu de la réunion de section UMP - Marnes la coquette le 13/09/07

Les préconisations suivantes (volontairement limités), ont été débattues:

1: Le Président de la République doit expliquer lui-même sa politique devant le Parlement, sous réserve; car, même si cette explication n'est pas soumise à vote, elle remet en jeu la séparation des pouvoirs.

2: Limiter le nombre de mandats Présidentiels à deux mandats successifs de cinq ans.

3: Introduire un certain degré de proportionnalité dans le scrutin électoral, pour une part symbolique.

4: L'ordre du jour des débats Parlementaires, aujourd'hui fixé par le gouvernement, doit, au moins pour partie, être à l'initiative du Parlement.

5: Limiter le nombre de lois soumises au Parlement, ainsi qu'**imposer un délai** au gouvernement afin de publier leurs décrets d'application.

6: A ce jour six **commissions Parlementaire**, réunissent de 70 à 140 députés. Pour des raisons évidentes, ces commissions se scindent en groupes de travail plus resserrés, qui, pour autant, n'ont pas d'existence légale.

Une augmentation de leur nombre (par exemple 10), permettrait de réduire le nombre de parlementaires qui y sont affectés et spécialiser leur champ d'intervention.

7: Le contrôle du Parlement sur le fonctionnement de l'administration est, à ce jour, consultatif. Il faut instaurer un pouvoir coercitif

8: Le Parlement ne peut, aujourd'hui prendre de résolutions concernant les **affaires internationales, ou la défense**, domaines réservés du Président de la République. Cela doit évoluer.

9: Le Conseil de la Magistrature ne réunit à ce jour que des magistrats. Il faut ouvrir sa composition, et le Président de la République ne doit plus en faire partie.

10: réduire le nombre de niveaux d'administration actuels: Communes, groupements communaux, départements, groupements départementaux, régions, groupements inter-régionaux et l'Etat, soit sept niveaux sans compter l'Europe, constituent autant de strates administratives qui créent des besoins, occupent des fonctionnaires et perçoivent leur propre fiscalité.

Sans faire l'unanimité de la section, le débat a porté sur l'intérêt de la **communauté d'agglomération**, strate supplémentaire dont Marnes la Coquette refuse de faire partie.

Ces préconisations sont soumis à vote sur le blog, <http://ump9208.typepad.fr/ump9208/>
dans [Lien permanent](#)
première contribution au débat [ici](#)

Rédacteur:

Emmanuel SALA

esala@wanadoo.fr

mob: +336 8761 0820

bur: +33 870 449 450

blog: <http://ump9208.typepad.fr/>

skype: emmanuel.sala